

*Questions orales***L'AGRICULTURE****LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE LÉGISLATIVE MODIFIANT LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE**

M. Leonard Hopkins (Renfrew-Nipissing-Pembroke): Madame le Président, c'est au ministre de l'Agriculture que je m'adresse. Le 5 novembre dernier, je lui ai demandé si le bill tendant à modifier la Société du crédit agricole serait bientôt prêt à être présenté à la Chambre. Il m'a alors répondu que la rédaction en était terminée. Le ministre pourrait-il dire maintenant si le ministère de la Justice, la Société du crédit agricole et lui-même, en sa qualité de ministre compétent, vont faire en sorte que ce projet très urgent soit présenté avant les vacances de Noël, de façon que nous puissions l'adopter sans tarder? Ou bien y a-t-il dans les coulisses quelqu'un qui ne saisirait pas, par hasard, l'urgence de la mesure?

Le ministre pourrait-il en outre discuter de la chose avec le leader du gouvernement à la Chambre et, par son entremise, avec les deux autres leaders de la Chambre, de telle sorte que le Parlement puisse adopter le projet sur la Société du crédit agricole avant les vacances de Noël et que les agriculteurs qui y sont admissibles et qui en ont un pressant besoin puissent obtenir des prêts à de faibles taux d'intérêt?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, le bill concernant la Société du crédit agricole fait actuellement l'objet de discussions. La rédaction en est terminée, et j'espère que le comité de planification de la Chambre en sera saisi sous peu, mais je doute fort que la Chambre elle-même puisse le recevoir avant les vacances de Noël.

* * *

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ**L'ADDITION DU CANOLA AUX DOMAINES DE COMPÉTENCE DE LA COMMISSION**

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le ministre chargé de la Commission canadienne du blé vient de recommander que le colza dit Canola soit désormais de la compétence de la Commission. Puis-je demander au ministre si c'est là la politique du gouvernement et, si oui, donnera-t-on aux producteurs la chance d'exprimer leur préférence par voie de plébiscite?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, j'ai lu le discours du ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé; il y dit très clairement que sa suggestion vise à susciter un débat sur la question. Il n'a aucunement annoncé une politique gouvernementale; rien dans son discours ne fait allusion à cela.

LA TENUE D'UN PLÉBLISCITE

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Madame le Président, le ministre répondrait-il à la deuxième partie de la question? Donnera-t-on aux producteurs canadiens l'occasion d'exprimer leur préférence par voie de plébiscite?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Je ne saurais dire, madame le Président, bien que cette formule ait servi plus d'une fois à déterminer une position. J'ignore si on y fera appel, mais il n'est pas impossible qu'on le fasse.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE**L'ABSENCE DU MINISTRE**

M. Tom McMillan (Hillsborough): Madame le Président, ma question devrait s'adresser au président du Conseil privé, à titre de leader parlementaire mais, en son absence, je vais la poser au premier ministre. Le ministre de l'Expansion économique régionale n'est pas à la Chambre aujourd'hui; il n'y était pas hier, ni avant-hier. En fait, il n'a presque jamais été présent pour la période des questions depuis la reprise de la session. Le premier ministre dirait-il à la Chambre pourquoi le ministre du MEER continue de se dérober aux questions des députés?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, si le député veut bien poser une question plus précise, je suis tout disposé à en prendre note, car aux termes de la pratique établie de notre gouvernement, c'est moi qui suis désigné aujourd'hui pour répondre aux questions au nom du ministre du MEER. Je puis assurer au député que le ministre chargé du MEER a la réputation d'être accessible et sensible aux instances qui lui sont faites par tous les députés.

Des voix: Bravo!

LA RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE

M. Tom McMillan (Hillsborough): Madame le Président, il ne peut y avoir de sujet plus fondamental que la responsabilité des ministres à la Chambre des communes. Pourquoi le ministre de l'Expansion économique régionale persiste-t-il à se dérober aux questions légitimes de la Chambre des communes à propos de son ministère? Le premier ministre enjoindra-t-il au ministre du MEER d'assister, au moins de façon régulière, à la période des questions? Nous savons qu'il est à Ottawa et qu'il peut, par conséquent, être présent ici, mais qu'il n'assiste pas à la période des questions pour ne pas avoir à répondre aux questions légitimes des députés au sujet de son ministère.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, comme moi, vous avez sans aucun doute déjà entendu le ministre du MEER répondre à de nombreuses questions...

Une voix: Quand? Citez une date.

M. Trudeau: ... et ce, avec énormément de compétence. En fait, il démolit en général fort bien les arguments de ceux qui lui posent des questions.

Je suppose que le député a pris son courage à deux mains aujourd'hui pour poser sa question parce que le ministre est comme par hasard absent. Le député devrait poser la question lorsque le ministre sera ici. J'ignore pourquoi il dit que le ministre est à Ottawa. Celui-ci est présentement en Afrique où il représente le gouvernement canadien dans une mission très importante.